



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110807

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/09/2025 16H29 C:022730 I:27423
V/REF : 12283
V/Email reçu le Mercredi 03/09/2025 à 16H29

SDC 'Oullins Est'
C/O Régie LESCUYER & Associés
17, QUAI JOSEPH GILLET
69004 LYON

V/REF.IMM. 6005
IMMEUBLE : OULLINS EST
52 A 68 RUE PIERRE SEMARD
2 RUE DUBOIS CRANCE
69600 OULLINS

Vaulx en Velin, le 20 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N60 SEMARD - LOGEMENT DE MME SOLVAR - TEL 06 44751922
LOGEMENT DE M EYOKAM (PROPRIETAIRE NON RESIDENT)- TEL 06 45296353 QUI
VA GERER LES ACCES AVEC SES LOCATAIRES

MA 09/09/25 A 09H30-
RECU DE MAIL DE MME FERREIRA (GEA)
SUITE A VOTRE INTERVENTION DE CE JOUR AU 60 RUE PIERRE SEMARD MERCI
ÉGALEMENT DE PRENDRE ATTACHE AVEC MADAME JANIN AU 06 80 16 50 51 QUI
PRÉSENTE LE MEME PROBLEME
MADAME JANIN (REZ DE CHAUSSEE) : 06 77 99 59 52 => VICTIME FUITE
MADAME SOLVAR MÉLISSA (1ER ÉTAGE) : 06.44.75.19.22 => VICTIME FUITE
MADAME MBENGUE (2E ÉTAGE) : 07 45 25 26 53
MONSIEUR EYOKAM (3E ÉTAGE) : 06 45 29 63 53

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE DANS SA SALLE DE BAIN - EN EFFET DE L'EAU
NOIRE S'ECOULE DEPUIS SON PLAFOND EN CONTINU - NE SUSPECTONT DONC
UNE FUITE SUR LA COLONNE D'EVACUATION DES EAUX VANNES QUI SERAIENT
ENCASTREES

Donneur d'ordre : Mme S FERREIRA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 04/09 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME SOLVAR AU 1ER ETAGE
PRESENCE D'INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND DE LA SALLE DE BAINS
PROVENANT DE L'ETAGE SUPERIEUR

PAS DE POSSIBILITE DE CONTROLE LE LOGEMENT DE ME MARIE-CALIXTE/BENGUI
ET LOGEMENT DE MR EYOKAM
OCCUPANTS ABSENTS LORS DE NOTRE INTERVENTION

LE 10/09 A 09H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR EYOKAM AU 3EME ETAGE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MISE EN EPREUVE GENERALE DU RESEAU EAU FROIDE ET EAU CHAUDE
PRESENCE D'UNE PERTE DE CHARGE

PAS DE POSSIBILITE DE POURSUIVRE NOS INVESTIGATIONS SANS LA DEPOSE DU
PLAN DE TRAVAIL ET DU MEUBLE EVIER ENCASTRE POUR ACCEDER AU COMPTEUR ET
AUX DIFFERENTS RACCORDS

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 20/11/25 a 08H44 Mme S FERREIRA
AB LGESTION Email envoyé le 30/10/25 a 11H44 Shirley.FERREIRA@regie-lesc
AB LCOMPTER Email envoyé le 22/10/25 a 14H29 Shirley.FERREIRA@regie-lesc
MP LGESTION Email envoyé le 10/09/25 a 14H47 Mme S FERREIRA
PREVOIR LA DEPOSE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU MEUBLE SOUS EVIER ENCASTRE
POUR ACCEDER AU COMPTEUR ET AUX DIFFERENTS RACCORDS POUR EFFECTUER
UNE MISE EN EPREUVE SELECTIVE SUR LES RESEAUX DU LOGEMENT DE MR EYOKAM
NOUS POUVONS LE FAIRE AVEC NOS EQUIPES DE MENUISIERS.
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
DT LGESTION Email envoyé le 05/09/25 a 08H35 Mme S FERREIRA
PREVOIR DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNEES DE ME MARIE-CALIXTE/BENGUI
ET DE MR EYOKAM AFIN DE POURSUIVRE NOS INVESTIGATIONS DE RECHERCHE DE
FUITE
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
AB LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 22/10/25 A 14:29 MME S FERREIRA
AB LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 30/10/25 A 11:44 MME S FERREIRA

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 04/09	2	73,82	110,73
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/09	4	73,82	184,55
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	39,45	39,45



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110807

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	403,30
T.V.A. a 10,00%	40,33
TOTAL T.T.C.En EURO	443,63

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.